

DIJON ENTREPRISE

# Contre la pénibilité, Essilor investit dans des cobots

RÉGION



■ Florence Martin et Nelly Martin, opératrices chez Essilor, travaillent avec le cobot. Photo A.-L. B.

Rédaction de Côte-d'Or  
7 boulevard Chanoine-Kir  
21000 Dijon

Téléphone  
Rédaction : 03.80.42.42.42

Mail  
redaction21@lebienpublic.fr

Web  
www.bienpublic.com

Facebook  
https://www.facebook.com/  
BienPublic21

En début d'année, Essilor, à Dijon, a installé un premier cobot sur une chaîne de production qui permet de réduire la pénibilité sur un poste de travail.

Voilà une initiative peu commune. L'an dernier, le groupe Essilor a décidé d'investir dans l'installation d'un cobot (lire ci-dessous) sur l'une de ses chaînes de production pour réduire la pénibilité sur un poste de travail. Ce cobot est installé depuis le début de l'année, au niveau du conditionnement d'une chaîne de production de verres. Le cobot soulève la barquette qui contient les verres sur le tapis roulant. Puis, il prend les boîtes individuelles de verre par cinq et il les pose dans la barquette en carton. « Il nous évite des mouvements très répétitifs. Ce sont des gestes qui provoquent des problèmes aux épaules et engendrent beaucoup de maladies professionnelles », raconte Nelly Martin, une salariée qui travaille fréquemment à ce poste. Elle ajoute que « les employés ne se plaignent plus ». « C'est vraiment super ! », conclut-elle.

« Une solution technique qui n'existait pas »

Outre le cobot, c'est l'intégralité de ce poste qui a été repensée. Le moindre détail a été étudié pour en minimiser la pénibilité. Il ne s'agit,

« Le cobot laisse davantage de temps à l'opérateur pour travailler sur autre chose, sur l'expédition des verres par exemple. Il peut ainsi s'organiser de manière autonome. »

Jean-Pierre Annone, directeur du site Essilor à Dijon

en aucun cas, d'adapter un poste à un travailleur handicapé, mais uniquement de prendre en compte la pénibilité de certaines tâches. « Nous ne cherchons pas à avoir moins de salariés », pose d'emblée Jean-Pierre Annone, directeur du site Essilor à Dijon. « Nous ne souhaitons pas que le cobot remplace l'homme. Il y aura toujours une partie manuelle. » Il raconte que pour ce poste, il butait sur des problèmes d'ergonomie. « Le cobot nous permet de trouver une solution technique qui n'existait pas. » Il ajoute que cette technologie « redonne de l'autonomie au salarié. Cela lui laisse davantage de temps pour travailler sur autre chose, sur l'expédition des verres par exemple. L'opérateur peut ainsi s'organiser de manière autonome ».

Ingénieur au sein de la direction des risques professionnels de la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), Denis Rousset, estime que la démarche d'Essilor est souvent préconisée. « Ils ont repéré une situation qui présente des risques et ils ont ap-

porté une amélioration globale. » Jean-Pierre Annone souhaite installer deux nouveaux cobots chaque année sur différents postes de travail du site. « Cette année, nous allons en installer un au niveau d'une chaîne de conditionnement et un second qui projettera du sable pour nettoyer des pièces métalliques, une opération appelée sablage. »

Le premier cobot a représenté un investissement de 80 000 € pour l'entreprise. « Mais les prochains devraient être moins chers, car il y aura moins d'études d'ingénierie. Mon objectif serait de supprimer la pénibilité dans l'entreprise d'ici deux ou trois ans. Le seul frein reste financier. »

Anne-Lise BERTIN

## LEXIQUE

### ■ Cobot

Il s'agit d'une technologie qui utilise la robotique, la mécanique, l'électronique et les sciences cognitives pour assister l'homme dans ses tâches quotidiennes.